RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Attestation de délivrance de l'information donnée à son conjoint / ~~partenaire de PACS~~ (1)

Document à saisir directement et imprimer avant signature. Vous pouvez aussi l'imprimer vierge et le remplir manuellement.

Je soussigné(e),

Nom : ABDUS

Prénom : SHAHID

déclare sous ma responsabilité, avoir informé mon conjoint/ ~~partenaire de PACS~~

☒ Madame, ☐ Monsieur, *(Cocher la case)*

Nom : ABDUS

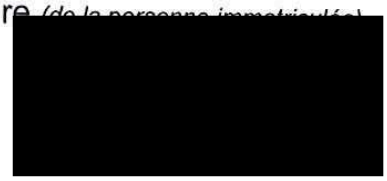
Prénom : FATIMA

avec lequel/laquelle je suis marié(e) sans contrat (2) ou bien avec un contrat qui prévoit des
communs aux conjoints, ou pacsé(e), sur les conséquences des dettes contractées dans l'ex
de ma profession sur ces biens communs.

Fait à [redacted]

Le 30 -04 -2025

Signature *(de la personne immatriculée)*



(1) Article L526-4 du code du commerce

Lors de sa demande d'immatriculation à un registre de publicité légale à caractère professionnel (Répertoire des M
ou/et Registre du Commerce et des Sociétés) la personne physique mariée sous un régime de communauté légale
conventionnelle doit justifier que son conjoint a été informé des conséquences sur les biens communs des dettes
contractées dans l'exercice de sa profession.
L'article R123-121-1 précise les modalités d'application du présent article (cf. attestation bourgogne FC)

(2) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne vaut pas justification